Image not found or type unknown

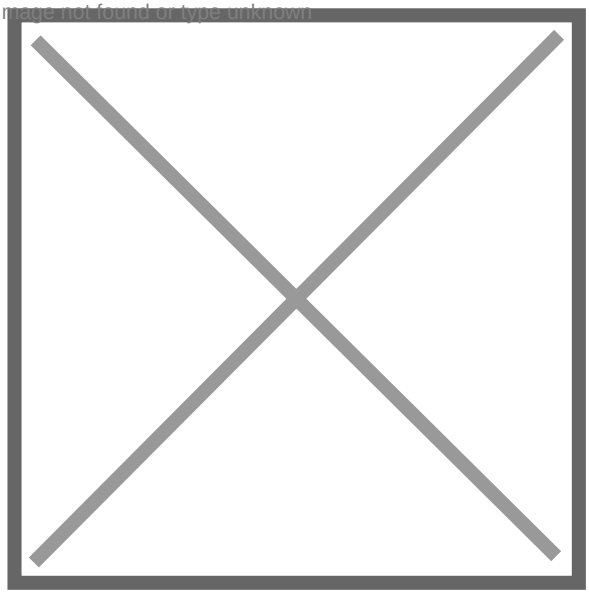

Droit de visite et d'hébergement

Par **Ninne**, le **27/04/2016** à **14:20**

Bonjour,

Mon fils de 31 ans 1/2 est séparé de la mère de ses 2 magnifiques enfants de 10 et 6 ans.

Depuis 8 mois, il entretient une relation amoureuse avec sa cousine de 18 ans (fille de mon petit frère). Malgré tout ce que cela a déclenché dans la famille, ni elle ni lui ne veulent mettre un terme à cette relation. Je souhaiterai savoir si je peux faire quelque chose pour lui interdire de profiter de son droit de visite. Il faut savoir que depuis sa séparation et encore maintenant, le lieu d'hébergement pendant ses droits de visite est chez moi. Je ne souhaite pas que ma petite-fille de 10 ans 1/2 soit perturbée car elle entre dans la période de pré-ado et ces 2 petits ont déjà beaucoup de mal à accepter la séparation de leurs parents.

Aidez moi svp..... Merci.

Par **cocotte1003**, le **27/04/2016** à **15:56**

Bonjour, non aucune possibilité pour vous. A vous lire, vous profitez de vos petits enfants lors des droits de visite du père, c'est plutôt bien, cordialement

Par **Ninne**, le **28/04/2016** à **03:01**

Bonjour, Merci de votre réponse.

Mon mari et moi profitons de nos petits-enfants car nous hébergeons notre fils depuis début 2013 mais c'est moi qui assume pleinement leurs besoins à eux 3 (hébergement, nourriture, vêtements (2x par an, je renouvelle leurs vêtements etc ...). Mon fils et les 2 enfants ont chacun leur chambre que j'entretiens malgré une BPCO avec oxygénothérapie, une fibromyalgie et je sors d'un combat contre un cancer.
Ma demande est-elle vraiment impossible ?
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **28/04/2016** à **07:25**

Bonjour, malheureusement pour vous oui. C'est avec votre fils qu'il faut régler le problème, il a un droit de visite et non une obligation de visite et sauf si cela est indiqué dans son jugement qu'il doit voir les enfants en votre présence, c'est à lui d'assumer les visites. A son age il est temps qu'il prenne sa situation en mains, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés